

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt obligataire

«AIL 2017-2 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**AIL 2017- 2**» de 5 000 000 DT, émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5475 du 02/11/2017), ouvertes le **06 novembre 2017**, ont été clôturées le **17 novembre 2017**, pour un montant de **5 000 000 DT**.